

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le mardi 19 mars 2019, sous la Présidence de Monsieur THIBAUD GUILLEMET, Maire, a :

- Voté le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2019.
- Voté le rapport d'orientations budgétaires « Les Sauvières » pour l'année 2019
- Autorisé M. le Maire a signé la convention avec le département pour la mise à disposition d'un abribus
- Adopté le Régime Indemnitare lié aux Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Fixé les ratios permettant les avancements de grade
- Reconduit la prime d'assiduité pour le personnel communal
- Supprimé des postes
- Adopté la mise à jour du tableau des emplois autorisés.
- Décidé d'organiser le séjour Clubize 2019 et fixé les tarifs en fonction des revenus des familles.
- Décidé d'organiser le séjour « éco-citoyen-nature » et fixé les tarifs en fonctions des revenus des familles
- Fixé les taris de location de matériels de la Ville
- Autorisé le centre social a encaissé le prix des hébergements famille

LA SEANCE EST LEVEE A XXHXX